



RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

RAPPEL REGLEMENTAIRE

L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note présente donc les principales informations et évolutions du compte administratif 2016 ;

Elle reprend pour l'essentiel les éléments présentés lors du débat d'orientation budgétaire en les actualisant avec les données définitives de l'exercice 2016 et en y apportant quelques précisions.

CONTEXTE

En France en 2016 avec la montée en puissance des réformes en cours (CICE, pacte de responsabilité), l'objectif de croissance du gouvernement était de 1,2 % du PIB. (1.1 % en réalité).

La dette publique reste élevée ; elle s'établissait à 2 097 milliards d'euros, soit 95,7 % du PIB (95.3 % fin 2014). Le projet de loi de finances a confirmé la poursuite de la réduction des dotations pour les collectivités locales dont 3,5 milliards pour la seule Dotation globale de fonctionnement (DGF). Par contre le Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) est en progression en lien avec l'élargissement de l'assiette des dépenses éligibles : le soutien de l'Etat à l'investissement local a été renforcé par la création d'un fonds d'aide d'1 milliard d'euros, dont 500 millions pour les communes et les EPCI, attribué par les Préfets.

La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) est restée au niveau de 2015. La DGF recule quant à elle de 9.6 % par rapport à 2015, ce qui a représenté une baisse globale des recettes réelles de fonctionnement des collectivités de 2 %.

Face aux réductions des dotations de l'Etat, nous avons dû élargir le champ de nos recettes avec la mise en œuvre de la Taxe sur la publicité extérieure en 2015 et la suppression de l'abattement facultatif à la base pour la taxe d'habitation qui s'est appliqué au 1^{er} janvier 2016.

Par contre, nous avons maintenu les 4 autres abattements pour les personnes aux revenus les plus modestes ou handicapées et le taux des 3 taxes locales est resté inchangé, inférieur à celui de la strate et cela depuis 13 ans.

Par ailleurs le montant des emprunts et celui de l'encours de dettes sont en baisse légère. L'Etat tout en confirmant la réduction des dotations a pris des mesures pour en limiter l'impact en particulier sur les investissements.

Pour 2016 nous avons sollicité le Fonds de Soutien à l'Investissement public pour 2 dossiers déposés en Préfecture. Dans ce cadre, une subvention de 201 600 € a été attribuée à la commune pour la réhabilitation du stade de football.

Il n'en reste pas moins que nos objectifs pour une gestion efficiente ont été renforcés et pour cela nous avons maintenu nos efforts pour une meilleure maîtrise de nos dépenses notamment en matière d'énergie. Notre objectif est de stabiliser globalement nos dépenses au même niveau.

Enfin il faut rappeler que nous avons maintenu nos investissements pour participer au développement de l'économie locale et donc au maintien de l'emploi tout en assurant de façon efficace l'avenir de notre commune et la qualité du cadre de vie de ses habitants.

C'était l'enjeu du budget 2016 et il a été tenu.

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 4 998 742.33 €. Elles ont augmenté de 0.95 % par rapport à 2015 et de 0.02 % par rapport au budget prévisionnel et décisions modificatives 2016.

Recettes de fonctionnement par chapitre	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Prévisions BP + DM 2016	CA 2016
013 Atténuation de charges	70 433.37	41 295.19	47 610.17	60 817.00	74 416.01
70 Produits des services	291 659.22	270 548.17	283 817.51	278 605.00	290 568.47
73 Impôts et taxes	3 412 594.47	3 444 450.20	3 607 365.46	3 773 891.00	3 751 134.23
74 Dotations, subventions	998 137.26	988 105.97	932 077.28	804 966.00	798 537.40
75 Autres produits de gestion courante	72 066.63	69 593.94	63 453.08	67 876.00	75 072.07
76 Produits financiers	12.34	11.51	8.64	6 757.00	6 755.66
77 Produits exceptionnels	8 871.05	13 097.56	17 456.86	5 000.00	2 258.49
Total recettes réelles	4 853 774.34	4 827 102.54	4 951 789.00	4 997 912.00	4 998 742.33
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	1 636.42	1 635.42	69 393.13	159 323.87	158 856.47
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 855 410.75	4 828 737.96	5 021 182.13	5 157 235.87	5 157 598.80

1 – La fiscalité

Les recettes sont composées principalement des ressources fiscales (Taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, taxe locale sur la publicité extérieure, taxe communale sur la consommation finale d'électricité...). Elles représentent 75.04 % des recettes réelles de fonctionnement.

En 2016 l'augmentation des valeurs locatives a été de 1 %. Les taux d'imposition ont quant à eux été reconduits :

- Taxe d'habitation 12,01 %
- Taxe foncière sur le bâti 12,77 %
- Taxe foncière sur le non bâti 46,21 %

Toutefois pour compenser la faiblesse de la dotation globale de fonctionnement du Poinçonnet et sa diminution importante jusqu'en 2017 dans le cadre de la politique de réduction des déficits publics et l'augmentation des charges (accroissement des taux de cotisations salariales et patronales de la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales et etc...) la commune a décidé de supprimer l'abattement général facultatif à la base de 10 % institué précédemment. Cette mesure s'est appliquée à compter du 1^{er} janvier 2016.

Enfin, en raison d'une modification des textes, le coefficient multiplicateur unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité a été porté à **8** au lieu de 7 à compter de 2016.

2 – Les dotations d'Etat

Les dotations représentent 15.97 % des recettes réelles de fonctionnement.

Pour les raisons indiquées ci-dessus, la Dotation globale de fonctionnement (DGF) continue de diminuer :

- 2013 : 566 692 €
- 2014 : 533 442 €
- 2015 : 433 410 €
- 2016 : 333 554 €

Les compensations de l'Etat au titre des exonérations de la fiscalité directe locale constituent des « variables d'ajustement ».

3 – Les produits des services, du domaine...

Les produits des services, du domaine... représentent 5.81 % des recettes réelles de fonctionnement. Ils sont constitués par :

- les concessions de cimetière 5 154.10 € (2 488.08 € en 2015)
- les redevances d'occupation du domaine public 8 238.19 € (9 137.84 € en 2015)
- les travaux (branchements d'eaux pluviales, abaissement de trottoirs...) 2785.82 € (2 796.25 € en 2015)
- Les redevances des services (restauration scolaire, ALSH, séjours sportifs, multi accueil) 256 874.41 € (254 042.00 € en 2015)
- Les autres produits d'activités annexes (remboursement des décharges syndicales) 17 515.95 € (15 293.34 €)

4 – Les autres produits de gestion courante

Les autres produits de gestion courante représentent 1.50 % des recettes réelles de fonctionnement. Il s'agit des revenus des immeubles (loyers, locations de salles...), des redevances versées par GRDF pour l'occupation du domaine public, les entrées des spectacles, la participation des annonceurs aux encarts publicitaires...).

B – Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 4 385 277.63€ (intérêts courus non échus de l'exercice inclus) soit - 1.30 % par rapport à 2015.

Dépenses de fonctionnement par chapitre	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Prévisions BP 2016 + DM	CA 2016
011 – Charges à caractère général	1 033 928.45	965 380.53	1 011 198.58	1 089 591.73	923 749.10
012 – Charges de personnel	2 235 027.77	2 294 883.74	2 335 797.29	2 416 003.00	2 391 462.77
014 – Atténuation de produits	181 422.09	210 917.56	228 094.37	259 740.00	259 735.31
65 – Autres charges de gestion courante	368 043.68	352 989.98	397 363.99	350 259	348 221.77
66 – Charges financières	276 292.90	260 394.74	236 355.02	266 928.93	228 210.51
66112 – Rattachement des ICNE	15 312.83	34 499.00	34 788.83	8 565.11	37 266.01
67 – Charges exceptionnelles	25.00	538.47	100.60	32.00	32.00
Total dépenses réelles	4 110 052.72	4 119 604.02	4 243 698.68	4 391 119.77	4 188 677.47
042 – Opérations d'ordre de transfert entre section	221 401.70	237 602.56	360 332.02	196 620.17	196 600.16
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 331 454.42	4 357 206.58	4 604 030.70	4 587 739.94	4 385 277.63

1 – Les charges de personnel

Les charges de personnel représentent le principal poste de dépenses de la section de fonctionnement (57.09 %).

L'augmentation de la masse salariale est due à l'augmentation du point d'indice de 0,6 % au 1^{er} février et au 1^{er} juillet 2016 ainsi qu'à l'augmentation constante des charges sociales.

Le nombre d'agents titulaires est de 63 au 1^{er} janvier 2016, 64 au 1^{er} janvier 2015. 2 agents ont fait valoir leur droit à la retraite au cours de l'année. Ils n'ont pas été remplacés. 1 agent en emploi d'avenir a été titularisé. 3 agents titulaires, en congé de longue maladie ou de maladie de longue durée et 1 agent en congé parental, sont remplacés par des agents contractuels.

2 – Les charges à caractère général

Deuxième poste de dépenses de la section de fonctionnement. Elles s'élèvent à 923 749.10 € contre 1 011 198.58 € en 2015.

Elles sont en nette diminution par rapport à 2015 ce qui confirme que les efforts de maîtrise des dépenses engagés depuis plusieurs années portent leurs fruits.

3 – L'atténuation de produits

Ce chapitre concerne le reversement à la ville de Châteauroux ainsi que la contribution de la commune au fonds de péréquation des recettes intercommunales et communales.

Dans le cadre de l'aménagement de la zone industrielle de Châteauroux, une convention a été passée en 1964 modifiée par avenant en 1999 lors de la création de l'agglomération. La commune reverse chaque année 67 % des taxes sur le foncier bâti et non bâti à la ville de Châteauroux. Le montant du reversement varie avec la revalorisation des valeurs locatives et des entreprises implantées sur cette zone. En 2016, le reversement est de 181 552.31 € (178 626.37€ en 2015).

Notons que la commune reverse également 67 % de ce qui correspondait à la taxe professionnelle des entreprises de la zone industrielle et se trouvent désormais inclus dans l'attribution de compensation des Châteauroux et non du Poinçonnet.

Le FPIC a été appliqué pour la première fois en 2012. Depuis, il monte progressivement en charge pour atteindre à terme au maximum 2% des recettes fiscales des collectivités concernées (78 183 € contre 49 468 € en 2015).

4 – Les autres charges de gestion courante

Elles représentent 8.31 % des dépenses réelles de fonctionnement et comprennent principalement les contributions obligatoires (83 779 €), les subventions aux associations (127 097.61 €) et la subvention au budget du CCAS (18 000 €).

5 – Les charges financières

Les charges financières s'élèvent à 228 210.51 € (hors ICNE) et représentent 5.45 % des dépenses réelles de fonctionnement

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

A – Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 1 645 003.84 € hors virement de la section de fonctionnement. Les restes à réaliser 2016 s'élèvent à 628 424.40 €.

Recettes d'investissement par chapitre	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Prévisions BP 2016 + DM	CA 2016
13 – Subventions d'investissement	237 198.86	246 639.16	366 896.67	974 809.77	333 427.12
16 – Emprunts et dettes assimilées	0	400 000.00	390 000.00	420 000.00	420 000.00
10 – Dotations, fonds divers et réserves	1 035 860.90	952 767.38	721 610.64	672 624.77	670 124.34
138 – Subventions d'investissement	1 328.00	92 332.79	0	37 361.00	20 616.26
024 – Produits des cessions			0	4 539.25	0
TOTAL DES RECETTES REELLES	1 274 382.76	1 691 739.33	1 478 507.31	2 109 334.79	1 444 167.72
040 – Opérations d'ordre de transfert entre section	221 401.70	237 602.56	360 332.02	196 620.17	196 600.16
041 – Opérations patrimoniales	0	24 736.77	9 659.13	6 268.00	4 235.96
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 495 784.46	1 954 078.66	1 848 498.46	2 312 222.96	1 645 003.84

Les recettes réelles d'investissement comprennent entre autres les subventions d'investissement (Etat, Région, Département, DETR), le FCTVA (215 728.91 €), la taxe d'aménagement (77 550.66 €).

Un emprunt de 420 000 € a été réalisé.

B – Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 2 219 943.64 €. Les restes à réaliser dépenses s'élèvent à 390 163.67 €.

Dépenses d'investissement par chapitre	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Prévisions BP 2016 + DM	CA 2016
20 – Immobilisations incorporelles	3 168.40	28 095.20	18 270.96	7 320.00	1 601.60
204 – Subventions d'équipements versées	45 562.5	53 662.36	5 458.99	57 000.00	1 500.00
21 – Immobilisations corporelles	271 306.42	239 210.56	175 866.30	228 688.16	138 069.14
23 – Immobilisations en cours	364 847.76	505 458.46	443 982.13	310 118.28	79 564.32
Opérations d'équipement	450 631.00	109 307.15	782 366.85	1 668 852.45	1 338 122.76
16 – Emprunts et dettes assimilés	483 158.60	408 944.76	393 550.02	430 493.39	430 493.39
Total dépenses réelles	1 618 674.68	1 344 678.49	1 819 495.25	2 769 972.28	2 056 851.21
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 636.42	1 636.42	69 392.13	159 322.87	158 855.47
041 – Opérations patrimoniales	0	24 736.77	9 659.13	6 268.00	4 235.96
Total dépenses d'investissement	1 620 311.10	1 371 051.68	1 898 547.51	2 935 563.15	2 219 943.64

Les principales opérations d'équipement réalisées en 2016 sont les suivantes :

↳ Bâtiments

- Mairie (fin des travaux)
- Toiture du logement 1 rue Jean Bouin
- Ecole J. Prévert – remise en état des façades – intervention sur les toitures (isolation)
- Ecoles F. Rabelais et La Petite Fadette – changement des stores
- Presbytère – réfection du sol et intervention au niveau des gouttières

↳ Voirie

- Réfection de l'allée de la Petite Touche, de la Châtelleraie, de l'allée le long de la boulangerie Beaufiles
- Lotissement les Amoureux (fin des travaux)
- L'allée des Ormeaux et couche de roulement de l'allée des Chaumes
- Réseau pluvial de l'allée des Chétifs Chênes
- Renforcement de bandes de roulement dans diverses rues
- Interventions sur les panneaux de signalisation
- Réparation et installation de poteaux d'incendie

↳ Eclairage public – Sécurité

- Eclairage des allées des Chétifs Chênes, des Ormeaux, des Chaumes
- Mise aux normes des feux tricolores carrefour de l'allée de Corbilly / Route du Grand Epôt
- Installation de 2 défibrillateurs

↳ Equipements sportifs

- Rénovation du stade Jean Delaveau – Réalisation du terrain en synthétique – clôture – éclairage

III – EPARGNE BRUTE – EPARGNE NETTE

La commune du Poinçonnet au vu du compte administratif 2016 voit ses dépenses réelles de fonctionnement diminuées de 1,30 %.

Dans le même temps, nous avons constaté une augmentation de nos recettes réelles de fonctionnement soit + 0,95 %.

Ces résultats d'exploitation nous permettent d'augmenter notre épargne brute ou autofinancement pour l'amener à 810 064 €. Ce niveau d'épargne régulier depuis 2008 nous permettra de continuer à investir, à rembourser notre dette et à emprunter.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Epargne brute ⁽¹⁾ ou autofinancement	737 870	834 330	805 004	746 722	741 998	742 879	810 064

Epargne brute = recette réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement

Epargne nette : épargne brute – remboursement des intérêts de la dette

Soit : 543 651 € d'équipement brut pour la commune

IV – DETTE

Au 31 décembre 2015 le montant de l'encours de la dette restant dû était de 7 105 129.58 €, il est de 7 094 636.16 au 31 décembre 2016 soit une baisse légère qui va dans le sens de l'objectif fixé à savoir, malgré un contexte difficile, maintenir l'encours de la dette voire si possible le réduire progressivement.

Comme nous l'avions évoqué précédemment notre capacité d'autofinancement ou épargne brute est en augmentation et nous permet donc d'améliorer notre capacité de désendettement.

**Tableau de l'évolution de l'endettement annuel par habitant
(annuité/nombre d'habitants recensement...)**

Années	Nombre d'habitants	Annuité/habitant
2010	5883	126
2011	5967	127
2012	5997	133
2013	6017	129
2014	6022	113
2015	6022	110
2016	6014	115

La moyenne de la strate (commune de 5 000 à 10 000 habitants) est de **119 €** en 2015 (source : comptes des communes – Finances.Gouv)

V – CAPACITE DE DESENDETTEMENT

La capacité de désendettement de la commune était de 9,56 années en 2015, elle est de 8,77 années en 2016.

VI – PRINCIPAUX RATIOS

Ratios	Valeurs	Moyenne nationale de la strate
Dépenses réelles de fonctionnement / population	688.51	1 035.00
Produit des impositions directes / population	403.93	444.00
Recettes réelles de fonctionnement / population	831.16	1 159.00
Dépenses d'équipement brut / population	267.18	436.00
Encours de dette / population	1 181.43	870.00
DGF / population	65.46	196.00